

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00453
Numéro SIREN : 794 537 852
Nom ou dénomination : 2L LOGISTICS

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2019 sous le numéro de dépôt 1196

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

RECEPISSE DE DEPOT

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

ACD

7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :

N/REF : 2013 B 453 / 2019-A-1196

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 11/02/2019, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 11/02/2019
- Nomination de commissaire aux apports

Concernant la société

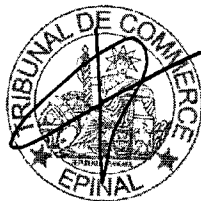
2L LOGISTICS
Société à responsabilité limitée
ZA la Grande Bataille
88170 Houécourt

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-1196 le 11/02/2019

R.C.S. EPINAL 794 537 852 (2013 B 453)

Fait à EPINAL le 11/02/2019,

LE GREFFIER



LEGALE

ORDONNANCE
DESIGNANT UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Nous, **Jacques LEROY**

Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL,

Assisté du Greffier,

Vu la requête présentée par la S.E.L.A.F.A. Audit Conseil Défense, Avocat de

Monsieur Laurent LEMOND, pris en ses qualités de :

Gérant, Dirigeant de la société **2L LOGISTICS**, SARL au capital de xxxxx €, dont le siège social est à HOUECOURT (Vosges – 88170), ZA de la Grande Bataille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Epinal sous le numéro _____, ci-après dénommée « *la société apporteuse* »,

Et

Gérant et représentant permanent de la Société 2L LOGISTICS ci-dessus dénommée, Présidente de la société **GROUPE 2 L LOGISTICS**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est à HOUECOURT (Vosges – 88170), ZA de la Grande Bataille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Epinal sous le numéro 844 762 898, ci-après dénommée « *la société bénéficiaire* ».

Vu les articles L. 223-9, L. 223-33, L. 236-10, III et L. 236-23 du Code de commerce.

Désignons en qualité de Commissaire aux Apports :

la société d'expertise comptable et commissariat aux comptes KPMG
Représentée par **Monsieur Jean Sébastien HOPP**,
Domiciliée professionnellement 2, Rue Pierre Simon de Laplace
57070 METZ TECHNOPOLE

Avec mission :

D'apprécier et évaluer les apports :

- à la société GROUPE 2L LOGISTICS,
- par la société 2L LOGISTICS,
- de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité **de gestion de titres de participation portant sur des sociétés spécialisées en convoyage de véhicules automobiles et de gestion de parcs et**

h

COPIE

SANS VALEUR

LEGALE

des créances y attachées, moyennant la prise en charge par la société GROUPE 2L LOGISTICS du passif correspondant et l'attribution à la société 2L LOGISTICS des actions créées à titre d'augmentation de capital.

D'établir un rapport sur l'évaluation des apports consentis en nature et les avantages particuliers éventuellement stipulés au titre desdits apports contenant les mentions prévues par le Code de commerce.

FAIT A EPINAL

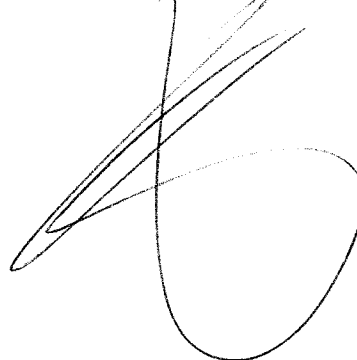
Le 11/02/19

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a loop and a diagonal stroke crossing it.

Le Greffier

Adeline NOËL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and a diagonal stroke.

COPIE

SANS VALEUR

LEGALE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

La S.E.L.A.F.A. Audit Conseil Défense, Société d'Avocats prise en la personne de **Maître Philippe SESTER**, Avocat Associé,

Avocat de :

Monsieur Laurent LEMOND, pris en ses qualités de :

Gérant, Dirigeant de la société **2L LOGISTICS**, SARL au capital de xxxxx €, dont le siège social est à HOUECOURT (Vosges – 88170), ZA de la Grande Bataille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Epinal sous le numéro 494 334 329, ci-après dénommée « *la société apporteuse* »,

Et

Gérant et représentant permanent de la Société 2L LOGISTICS ci-dessus dénommée, Présidente de la société **GROUPE 2 L LOGISTICS**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est à HOUECOURT (Vosges – 88170), ZA de la Grande Bataille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Epinal sous le numéro 844 762 898, ci-après dénommée « *la société bénéficiaire* ».

Etant observé que cette société a été constituée à l'effet de recevoir l'apport partiel d'actif visé

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société apporteuse et la société bénéficiaire des apports étant ci-après dénommées collectivement « **les requérantes** », étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes desquels la société **2L LOGISTICS** ferait apport à la société **GROUPE 2L LOGISTICS** de l'intégralité de ses actifs financiers et les créances et dettes rattachées liés à l'exploitation de **la branche complète de gestion de titres de participation portant sur des sociétés spécialisées en convoyage de véhicules automobiles et de gestion de parcs**, moyennant la prise en charge par la société GROUPE 2L LOGISTICS du passif correspondant et l'attribution à la société 2L LOGISTICS des actions créées à titre d'augmentation du capital.

S'agissant d'une opération d'apport partiel d'actif entre sociétés soumises à un contrôle commun, il est prévu de valoriser les apports à leur valeur nette comptable à la date d'effet de l'opération.

Les détails de ce projet sont indiqués dans une note annexe jointe aux présentes.

COPIE

SANS VALEUR

LEGALE

En conséquence, le requérant a l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner en tant que commissaire unique qui agira en qualité de commissaire à la scission, dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif entre la société apporteuse et la société bénéficiaire et ayant pour mission d'établir les rapports prévus aux articles L 236-10 et L 225-147 du Code de Commerce :

la société d'expertise comptable et commissariat aux comptes KPMG
Représentée par **Monsieur Jean Sébastien HOPP**,
Domiciliée professionnellement 2, Rue Pierre Simon de Laplace
57070 METZ TECHNOPOLE

P.J. :

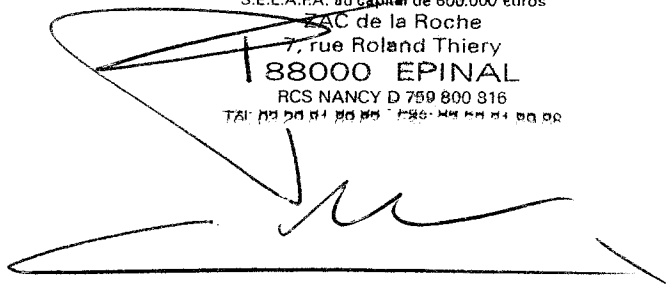
- Chèque de 32,72 €
- Note

Présentée à EPINAL (88000),
Le 7 FEVRIER 2019

Philippe SESTER
Pour Audit Conseil Défense

AUDIT CONSEIL DEFENSE
A.C.D.

Société d'Avocats
S.E.L.A.F.A. au capital de 600.000 Euros
ZAC de la Roche
7, rue Roland Thiery
88000 EPINAL
RCS NANCY D 759 800 316
TVA: 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00



COPIE

SANS VALEUR

LEGALE